

## Professeurs, CPE, AESH, AED, PSY-EN, Personnels de labo... du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, votez **Force Ouvrière** ! Votez pour un outil de défense des droits et des revendications !

Avant les « accords de Bercy » de 2008, que **FO** n'a pas signés, nos syndicats de l'enseignement, parce qu'affiliés à notre confédération **Force Ouvrière**, étaient automatiquement représentatifs auprès de la hiérarchie. Ce principe démocratique de liberté d'organisation, imposé par les travailleurs au moment où ils arrachaient des droits collectifs (sécurité sociale, code du travail, services publics, système de santé, école publique...), n'est plus. Aujourd'hui, préserver notre outil syndical passe par votre vote, à vous, chères et chers collègues, syndiqués ou non syndiqués...

### Alors, pourquoi voter **Force Ouvrière (FNEC-FP FO)** du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 ?

#### **FO, un outil de défense des droits individuels !**

Grâce à notre représentativité acquise lors des élections professionnelles de 2018, nous avons depuis 4 ans multiplié les interventions à tous les niveaux pour défendre des situations individuelles, obtenu plusieurs audiences par an auprès des services du rectorat : recours suite aux rendez-vous de carrière, refus de renouvellement du contrat (AED, contractuels

enseignants), reclassement, mutations, révisions d'affectation, problèmes de paye, reconnaissance des accidents de service, accompagnement des collègues pour des demandes de CLM, de CLD, de postes adaptés, collègues menacés de sanctions... Chaque collègue qui nous mandate a la garantie que nous le défendrons par tous les moyens possibles auprès de notre hiérarchie.

#### **FO, un outil de défense des revendications collectives dans les établissements !**

Parce que nous refusons de tomber dans le piège de la division, nous refusons de nous laisser enfermer dans la logique de l'enveloppe fermée (DHG par exemple). Nous y opposons le cahier de revendications, c'est-à-dire la liste de toutes les revendications établies par

les collègues d'un établissement. On ne nous fera pas choisir entre une heure de latin et un dédoublement en langues ou en sciences : nous voulons les deux !  
**Notre action** : aider dans les établissements à regrouper les collègues sur leurs revendications, aider à décider des moyens d'action pour obtenir satisfaction, intervenir auprès du DASEN ou du Recteur en appui de ces revendications. Et cela peut fonctionner ! Les collègues d'un collège de l'académie, après plusieurs jours de grève, ont ainsi arraché un poste de CPE en cette rentrée !

#### **FO, un outil de défense de nos statuts nationaux, de lutte contre la précarité !**

« **Titulaires, un statut à défendre ; contractuels, un statut à gagner** », c'est un de nos mots d'ordre.

PPCR, loi de la transformation de la fonction publique... ces dispositifs ont accentué l'individualisation des carrières, supprimé des droits statutaires importants - comme le contrôle a priori par les syndicats des opérations de mutations ou

de progressions de carrière - et accéléré le recours à des contrats précaires... **FO** en exige l'abrogation !

**Combattre la précarité**, c'est dans l'immédiat combattre la multiplication de contrats courts, des affectations impossibles ; c'est exiger la suppression des PIAL pour les AESH ; c'est exiger la mise en place d'un plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent ! C'est exiger la création d'un corps de fonctionnaires pour les AESH ou les AED !



**Défendre nos statuts nationaux**, c'est défendre des obligations réglementaires de services définies nationalement et non pas localement, avec tout l'arbitraire que cela implique. C'est combattre l'intervention, organisée par le ministère, des collectivités territoriales ou des entreprises locales dans les contenus d'enseignement (cités éducatives, « école du futur » de Macron/Ndiaye) ! C'est combattre le projet du ministre de moduler nos traitements en fonction de missions locales et particulières auxquelles nous devrions souscrire individuellement !

**Défendre nos statuts nationaux**, c'est exiger l'augmentation générale des traitements par l'augmentation du point d'indice (qui concernerait tous les agents) de 25% pour suppléer à la baisse de pouvoir d'achat depuis 2000 ! C'est exiger le maintien du Code des pensions civiles et militaires qui calcule notre pension sur les 6 derniers mois d'exercice !

**Défendre notre statut de fonctionnaire d'Etat** est un point d'appui dans le combat pour l'égalité professionnelle femme/homme !

## **FO, un outil de défense de l'école publique, des programmes, horaires et diplômes nationaux**

**Ministre et recteur présentent leur défaillance à faire remplacer les personnels absents comme une fatalité !** A les entendre, il n'y aurait pas les budgets pour recruter ! Ou bien il n'y aurait pas de candidats à leurs annonces de recrutement !

Statuts, salaires, conditions de travail : qu'ils donnent satisfaction à toutes les revendications et il n'y aura plus de « problème de recrutement » !

**Nous maintenons** : chaque élève a le droit d'avoir un professeur à chaque heure de cours, chaque enfant, chaque jeune en situation de handicap a le droit de disposer d'une AESH sur toutes les heures notifiées par la MDPH !

**Nous défendons la liberté pédagogique individuelle**, quand nous revendiquons l'abandon de l'autonomie qui prétend imposer à tous des « projets pédagogiques locaux », y compris dans sa version « école du futur » à la marseillaise.

**Nous défendons l'égalité**, quand nous revendiquons l'abrogation du contrôle continu au baccalauréat, le retour à des épreuves nationales, terminales, anonymes, l'abrogation de Parcoursup et de la sélection à l'entrée à l'université !

## **FO, outil interprofessionnel de défense des acquis collectifs**

**Retraite, sécurité sociale, hôpitaux, services publics, statuts, conventions collectives, école publique...** toutes ces conquêtes ouvrières sont aujourd'hui menacées. Leur défense passe par l'union des salariés de tous les secteurs professionnels, du public ou du privé. **C'est pourquoi nous entendons agir dans le cadre interprofessionnel de la confédération Force Ouvrière. C'est pourquoi, chaque fois qu'il y a accord sur les revendications, nous cherchons à agir dans un cadre unitaire.**

C'est par exemple dans ce cadre que nous avons appelé à la grève à compter du 5 décembre 2019 pour le retrait du projet de réforme de retraite par point... projet auquel Macron a finalement dû renoncer.

C'est aussi dans ce cadre que nous nous tenons prêts à la grève pour prévenir et repousser toute nouvelle tentative de destruction des retraites ; dans ce cadre que nous agissons contre toute répression de l'action revendicative, contre toute remise en cause de droit de grève ; dans ce cadre que nous combattons pour l'augmentation générale des salaires...



**Oui, nous avons besoin de l'outil *Force Ouvrière* !**

**Sur le mandat de défense des droits et des revendications :**

**du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022,**

**votez pour les listes FNEC-FP-FO**

**Votez et faites voter *Force Ouvrière* !**

**Et sans attendre : Adhérez aux syndicats SNFOLC de l'Académie de Créteil !  
Car la vraie représentativité d'un syndicat, c'est celle donnée par ses adhérents !**